

# ACADÉMIE DES SCIENCES COMMERCIALES

---

Paris, le 20 juillet 1989

Maître Olivier GAST  
1, avenue Bugeaud  
75116 PARIS

Maître,

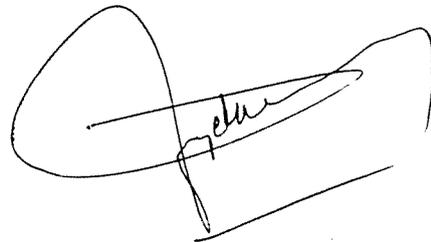
Nous accusons réception de votre dernier ouvrage  
"Les procédures européennes du droit de la concurrence et  
de la franchise".

L'entrée dans notre Académie suit les mêmes règles  
que celle de l'Académie des Sciences.

Le nombre de membres est limité à 71, strictement  
recrutés par cooptation.

L'appartenance à l'Académie oblige à la présence  
à ses séances publiques et privées et à la participation aux  
travaux de ses Classes et de ses Commissions.

Croyez, Maître, à l'assurance de notre considération  
distinguée.



Pierre HAZEBROUCQ  
Secrétaire Perpétuel  
Fondateur